REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLGIE NATIONALE

CONSEIL DES CHARGEURS DU TCHAD

DIRECTION GENERALE



جمهورية تشاد ***********

رئاسة الجمهورية

رئاسة الوزراء

.وزارة النقل والطيران المدني ، والارصاد الجوي

مجلس شحناء تشاد **********

الإدارة العامة

N° O/7/ /PR/PM/MTACMN/COC-TCHAD/DG/2024

N'Djamena, le

2 7 JUN 2024

LETTRE D'INFORMATION

Destinataires:

- Les Directions Générales des Ports de Douala et de Kribi ;
- La Direction Générale des Douanes Camerounaises ;
- La Présidente de l'Union des Consignataires et Armateurs du Cameroun (UCAM) ;
- Les Agences maritimes ;
- Les Consignataires ;
- Les Aconiers ;
- Les Armateurs.

Objet: Partenaire du COC-TCHAD pour la collecte de Redevance maritime du Tchad

La Direction Générale du Conseil des Chargeurs du Tchad (COC-TCHAD), faisant suite à l'une des Recommandations de la Réunion de concertation avec les Armateurs et les Hauts responsables de l'Union des Consignataires et Armateurs du Cameroun (UCAM), tenue à Douala le 07 Juin 2024 au siège de l'UCAM, a l'insigne honneur de porter à votre connaissance que par Communiqué N°001/COC-TCHAD/DG/2024 du 19 Juin 2024, que la Société K-POLYGONE SAS est officiellement le Partenaire en charge de la collecte de la Redevance maritime instaurée en République du Tchad par Arrêté Interministériel N°023/PT/PM/MTACMN/MFB/2024.

De ce qui précède, la Direction Générale du COC-TCHAD vous demande de bien vouloir transmettre au COC-TCHAD et à son Partenaire K-POLYGONE, l'ensemble des manifestes des navires en escale (à l'arrivée et au départ) aux Ports du Cameroun, à compter du 07 Août 2024, jour de manifeste tel que convenu lors de ladite Réunion.

A cette date de démarrage de la collecte, la redevance maritime tchadienne vous sera facturée directement par son Partenaire K-POLYGONE, navire par navire, en fonction du

E-mail: coctchad.dg@gmail.com | info@coctchad.com | hamiddjoumino@yahoo.com | jrimtebaye@yahoo.fr

taux de cette redevance et des marchandises identifiées qui seront embarquées et débarquées en provenance ou à destination du Tchad, après dépouillement et analyse des manifestes que vous leur aurez transmis.

Les factures de redevance seront à régler sur le compte bancaire du COC-TCHAD dont les coordonnées seront mentionnées sur les factures.

Le Directeur Général du COC-TCHAI

HAMID DJOUMING

PJ: Communiqué N°001/COC-TCHAD/DG/2024